



**HAL**  
open science

## Le vocabulaire savant du Boèce de Chaucer est-il universitaire ?

Florence Bourgne

► **To cite this version:**

Florence Bourgne. Le vocabulaire savant du Boèce de Chaucer est-il universitaire?. L'articulation langue-littérature dans les textes médiévaux anglais 3, Jun 2000, Nancy, France. pp.247-268. hal-04683444

**HAL Id: hal-04683444**

**<https://hal.science/hal-04683444v1>**

Submitted on 2 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florence Bourgne  
 Université de Tours

## Le vocabulaire savant du *Boèce* de Chaucer est-il universitaire ?

Chaucer traduit la *Consolation de la philosophie* du romain Boèce (V-VI<sup>e</sup> s.) avant 1387, simultanément avec sa rédaction du *Troilus*, et bien avant d'entreprendre sa très grande compilation des *Canterbury Tales*.<sup>1</sup> La matière boécienne réapparaîtra à maintes occasions sous sa plume, comme de nombreux critiques se sont attachés à le démontrer. Tim Machan fut en revanche le premier à tenter une authentique évaluation du *Boèce* à l'aune des techniques de traduction de l'époque.<sup>2</sup> Ce faisant, lui et Alastair Minnis ont bien délimité les outils dont s'est servi Chaucer.<sup>3</sup>

En traducteur consciencieux, Chaucer ne s'est probablement pas contenté d'un seul manuscrit, et en tout cas pas d'un seul texte. Son

---

<sup>1</sup> Toutes les citations ultérieures de Chaucer sont tirées de *The Riverside Chaucer*, Boston : Houghton and Mifflin, 1987 (la publication d'une traduction annotée des œuvres complètes de Chaucer dans la Pléiade est imminente). On sait que le texte de la *Consolatio* est un prosimètre (alternance de passages en vers et en prose). Chaucer l'a rendu uniformément en prose, mais le *Boèce* est tout de même découpé en « proses » et « mètres », suivant les divisions de l'original latin. Les références au *Boèce* seront donc données par Livre et mètre ou prose, les numéros de lignes étant ceux de *The Riverside Chaucer*.

<sup>2</sup> Voir Tim Machan, *Techniques of Translation : Chaucer's "Boece"*, Norman, Oklahoma : Pilgrim Books, 1985.

<sup>3</sup> Voir en particulier *Chaucer's Boece and the Medieval Tradition of Boethius*, sous la direction d'Alastair J. Minnis, Cambridge : D. S. Brewer, 1993 (*Chaucer Studies*, 18). On attend toujours la parution de l'édition Variorum du *Boèce*, qui devait découler de ces travaux préparatoires. Une version électronique est en cours de réalisation.

texte de travail de base était bien entendu le texte latin du prosimètre, tel qu'il existait dans les manuscrits en circulation au XIV<sup>e</sup> — ce texte diffère donc parfois des éditions actuelles du traité initialement rédigé par Boèce.<sup>1</sup> En outre, Chaucer s'est appuyé sur la version en ancien français établie par Jean de Meung entre 1269 et 1278 sous le titre *Li Livres de Confort de Philosophie*.<sup>2</sup> On sait également que Chaucer a eu en outre recours à des commentaires en latin sur le texte de Boèce, principalement celui rédigé par Nicholas Trevet (1265-1334) au début du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>3</sup> *Le Boèce* n'est donc pas une traduction, une version au sens où nous l'entendons aujourd'hui : de nombreuses expressions ont été ajoutées ou substituées à ce que nous considérerions comme le texte « de départ », le plus souvent afin d'en éclairer le sens.<sup>4</sup>

Les chaucériens, suivant la pratique établie dans les Prologues à la *Legend of Good Women* et un petit poème adressé par Chaucer à son scribe, ont adopté le titre de *Boèce* pour désigner le résultat de ce travail de collage ou de compilation :

He hath in prose translated Boece,  
And maad the lyf also of Seynt Cecile.  
He made also, gon ys a gret while,  
Orygenes upon the Maudeleyne.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Voir à ce sujet Barnet Kottler, « The Vulgate Tradition of the *Consolatio Philosophiae* in the Fourteenth Century », *Mediaeval Studies*, 17 (1955), 209-214.

<sup>2</sup> Une édition en est donnée par V. L. Dédeck-Héry dans « Boethius' *De Consolatione* by Jean de Meun », *Mediaeval Studies*, 14 (1952), 168-275. C'est cette édition qui sera citée par la suite.

<sup>3</sup> L'édition par E.T. Silk de ce commentaire, *Expositio Fratris Nicolai Trevethi anglici ordinis predicatorum super Boecio de Consolatione*, demeure inédite. Je remercie ici Jean-Pascal Pouzet, de l'Université Paris IV, qui a eu la gentillesse de mettre à ma disposition un tirage papier du microfilm de cette édition.

<sup>4</sup> Chaucer entreprend ainsi « d'ouvrir » le texte à la compréhension de ses lecteurs, se conformant ainsi au précepte jérômien de la traduction du sens profond (la sentence), préférée au mot à mot. Tim Machan passe en revue dans son introduction à *Techniques of Translation* les principaux modes de traduction identifiés par et chez les auteurs médiévaux.

<sup>5</sup> *The Legend of Good Women, Prologue F*, v. 425-428.

[...] if ever it thee bifalle  
Boece or Troylus for to writen newe [...]<sup>1</sup>

La mention du héros éponyme du *Troilus* ne doit pas nous induire en erreur : le titre attribué par Chaucer lui-même à son œuvre est bien celui d'un traité, qui est désigné par le nom de son auteur — le même procédé est utilisé on le voit pour désigner la légende de Marie Madeleine (traduction aujourd'hui perdue). Le procédé vise à la fois à faciliter la référence au texte, grâce à la mention du nom de son auteur, et à valoriser le statut de l'œuvre dont on propose une traduction, en insistant sur sa grande *auctoritas*.

Si donc le titre du *Boèce* ne fait aucun doute et même nous éclaire sur son statut, la multiplicité de ses sources possibles rend périlleuse la distinction au sein du texte chaucérien entre ce qui relève d'une « décision de traduction » et les simples emprunts, plus ou moins obligés, à des commentaires. On remarquera à cette occasion que la traduction de Jean de Meung se voit attribuer un statut équivalent à celui des commentaires savants : Chaucer y a fréquemment recours pour élucider des tournures complexes du latin, ou pour éclairer une obscure référence mythologique. La glose du terme « hydre » en est révélatrice :

ryght as the hevedes wexen of Idre, the serpent that Hercules slowh.<sup>2</sup>

Jean de Meung est, lui, plus laconique :

comme croissent les testes au serpent que Herculez occis.

On notera que Chaucer semble traiter « hydre » comme un nom propre et le conserve, tandis que Jean de Meung se contente d'explicitier la nature serpentine du monstre. La même différence de pratique apparaît dans le traitement de Phébus, dont le nom est chez Jean de Meung systématiquement remplacé par *li soleus*, tandis que Chaucer précise *Phebus, the sonne*.<sup>3</sup> La technique de Chaucer est donc plus proche de celle employée par Nicholas Trevet dans son commentaire que de

<sup>1</sup> *The Short Poems*, « Chaucers wordes unto Adam, his owne sciveyn », v. 1-2.

<sup>2</sup> *Boèce*, IV, prose 6, ll. 18-19.

<sup>3</sup> Entre autres au Livre II, mètre 3, l. 1.

celle de Jean de Meung dans sa traduction, ce dernier préférant éliminer les termes « difficiles » de sa version finale du texte. Minnis a par ailleurs dressé une liste quasi exhaustive des emprunts de Chaucer au commentaire de Nicholas Trevet.<sup>1</sup>

Mon but ici n'est pas de revenir sur les méthodes de traduction de Chaucer, parfois extrêmement complexes, mais d'attirer l'attention sur l'emploi d'un certain nombre de termes issus du vocabulaire purement savant voire universitaire de l'époque.<sup>2</sup> Très souvent, ce vocabulaire n'est pas seulement employé pour manier la matière même du raisonnement touffu du *Boèce*, mais pour en accompagner le déroulement.

L'original latin lui-même est en effet déjà riche de tout un vocabulaire de logique formelle, comme l'on peut s'y attendre sous la plume (ou plutôt le stilet) de Boèce, illustre commentateur d'Aristote et de Porphyre.<sup>3</sup> Ce vocabulaire est mentionné pour marquer les grandes étapes du raisonnement, car le but ultime de Philosophie n'est pas seulement de guider Boèce dans le dédale des relations entre prédestination et Fortune, mais bien d'affiner sa méthode de raisonnement.

Un exemple frappant se trouve être le traitement appliqué aux termes *porisma* et *corollarium* employés par Boèce au livre III, prose 10. Son emploi de *porisma* est une véritable coquetterie d'helléniste, à

---

<sup>1</sup> Voir A. J. Minnis, « Chaucer's Commentator: Nicholas Trevet and the Boece », dans *Chaucer's Boece and the Medieval Tradition of Boethius* sous la dir. d'A. J. Minnis, pp. 94-166. Cette liste contraste systématiquement le texte de Chaucer, la traduction par Jean de Meung et le commentaire rédigé par Nicholas Trevet.

<sup>2</sup> Alastair J. Minnis a déjà établi une première liste des termes universitaires présents dans le *Boèce*, voir *Chaucer and Pagan Antiquity*, Cambridge : D. S. Brewer, 1982 (*Chaucer Studies* 8), p. 50.

<sup>3</sup> Sur l'œuvre de Boèce et son statut d'autorité durant l'Antiquité et le Moyen Age, voir l'ouvrage dirigé par Margaret Gibson, *Boethius, His Life, Thought and Influence*, Oxford : Blackwell, 1981, que l'on pourra compléter par *The Medieval Boethius. Studies in the Vernacular Translations of De Consolatione Philosophiae*, sous la dir. d'A. J. Minnis, Cambridge : D. S. Brewer, 1987.

tel point que Boèce se sent obligé d'en fournir une glose latine : « corollaire ». Précision insuffisante, qui plongea tout de même dans les affres les commentateurs médiévaux ! Les deux termes étaient rares même en latin médiéval et tout fut bon pour en éclaircir le sens à toute force. Jean de Meung s'en remit aux commentaires dont il disposait pour fournir une explication étymologique : un corollaire devient sous sa plume un *loier de coronne*. En ce point, Nicholas Trevet n'est d'aucun secours à Chaucer, car il se perd en conjectures sur la couronne des martyrs, que les philosophes sont également dignes de porter... Chaucer en est donc réduit à imiter son prédécesseur français :

(Boèce) Super haec, inquam, igitur veluti geometriae solent demonstratis propositis aliquid inferre quae **porismata** ipsi vocant, ita ego quaque tibi veluti **corollarium** dabo.

(Jean de Meung) « Seur ces chosez donques », dist elle, « aussi comme li geometrien, quant il ont demonstré leurs propos, seulent conclurre et ajuster aucunes chosez que il apelent porismes ou esclarcissemens des chosez devant ditez, aussi te donrai je ci aussi comme un corollaire ou un loier de coronne. »

(Chaucer) Philosophie. « Upon thise thynges thanne, » quod sche, « ryght as thise geometriens whan they han schewed her proposicions ben wont to bryngen yn thinges that thei clepen porismes or declaracions of forseide thinges, right so wol I yeve the here as a corolarie or a meede of coroune. »<sup>1</sup>

(Boèce) Et pulchrum, inquam, hoc atque pretiosum, sive **porisma** sive **corollarium** vocari mavis.

(Jean de Meung) « Ce est », dis je, « bele chose et precieuse ; apele la, si comme tu veulz miex, ou porisme ou corollaire ou esclarcissement ou loier de coronne. »

(Chaucer) « This ys, » quod I, « a fair thing and a precious, clepe it as thou wilt, be it corolarie, or porisme, or meede of coroune, or declarynges. »<sup>2</sup>

Il semble que Chaucer s'autorise exactement les mêmes libertés que Jean de Meung lorsqu'il s'agit de naturaliser des termes de logique formelle. De plus, Chaucer suit Jean de Meung lorsqu'il importe le

<sup>1</sup> Boèce, III, prose 10, ll. 132-137.

<sup>2</sup> Boèce, III, prose 10, ll. 151-153.

terme « prémisses » en deux occasions distinctes, afin de traduire *propositis prioribus* (ce qui a été posé en premier) et *concessis praecedentibus* (ce qui a été admis auparavant) :

(Boèce) Nec propositis prioribus refragari queo et illis hoc inlatum consequens esse perpicio.

(Jean de Meung) Certez, je ne puis aler contre les raisons propousees et bien voy que ce s'ensuit de ces **premisses**.

(Chaucer) Certes Y ne may nat denye ne withstonde the resouns purposed ; and I se wel that it folweth by strengthe of the **premisses**.<sup>1</sup>

(Boèce) Sed qui conclusioni accedere durum putat, aequum est vel falsum aliquid **praecessisse** demonstret vel collocationem propositionum non esse efficacem necessariae conclusionis ostendat ; alioquin concessis **praecedentibus** nihil prorsus est quod de inlacione causetur.

(Jean de Meung) Mais quiconques cuide que dure chose soit de soi acorder a conclusion, il est droiz que il demonstre ou que aucuns faulz **a esté mis devant**, ou que il demonstre que la jointure des proposicions n'est pas cause suffisant de neccessaire conclusion ; ou se ce non, puis que les **premisses** sont ottroiees, il n'est nulle riens pour quoy il doie blasmer l'argument.

(Chaucer) But whosoevere wene that it be an hard thing to accorde hym to a conclusioun, it is ryght that he schewe that some of the **premysses** ben false, or elles mot schewe that the collacioun of proposicions nis nat spedful to a necessarie conclusioun ; and yif it ne be nat so, but that the **premisses** ben ygraunted, ther nys nat why he scholde blame the argument.<sup>2</sup>

Chaucer et Jean de Meung considèrent clairement que le vocabulaire nécessaire à la traduction du traité de Boèce comprenait une série de termes latins techniques, qui devaient être importés du latin dans leurs vernaculaires respectifs. Ces innovations faisaient au XIV<sup>e</sup> siècle partie intégrante de toute entreprise de traduction. Nicolas Oresme, l'un des traducteurs de Charles V, avait même coutume de compiler à la fin de ses traduction une liste des termes nouveaux ou difficiles qu'il avait été contraint d'employer ; il fit suivre sa

<sup>1</sup> Boèce, III, prose 10, ll. 110-113.

<sup>2</sup> Boèce, IV, prose 4, ll. 63-71.

traduction de la *Politique* d'Aristote d'une telle liste, à laquelle il renvoya dans d'autres traductions.<sup>1</sup>

Un même souci d'unification et de cohérence explique peut-être certaines audaces de Chaucer : on aura remarqué qu'au Livre IV, prose 4 (passage cité plus haut) il se montre plus entreprenant que Jean de Meung et introduit le terme *premisses* là où la traduction française se contente d'abord de paraphraser le latin. Chaucer estime visiblement que son lectorat comprendra sans problème le mot prémisses. John Trevisa lui aussi fait usage de ce terme dans sa traduction en 1398 du *De Proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, lorsqu'il s'efforce de définir le raisonnement par syllogisme :

Yf he knowe the forsayd two premisses he knoweth the conclusyon by the premysses, for he concludeth that one of that other.<sup>2</sup>

Il s'agit là de l'emploi le plus étroit de « prémisses », qui désigne à l'origine les deux propositions de départ d'un syllogisme. Lydgate emploie le terme dans un contexte plus large dans sa traduction du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville :

Thy premysses for to make / Ful fayre exaumples thow kanst take.<sup>3</sup>

Chaucer a donc ouvert la voie à toute une série d'importations de termes latins, le plus souvent par le truchement du français. Entre dans cette même catégorie des naturalisations savantes son emploi des termes *future* et *preterit*, tant substantifs qu'adjectifs, au Livre V, prose 6. Dans cette ultime section, Boèce (ou plutôt Philosophie) réconcilie l'existence de la providence divine et du libre arbitre, en

<sup>1</sup> Voir Albert D. Menut, « Maistre Nicole Oresme : Le Livre de Yconomique d'Aristote. Critical Edition of the French Text from the Avranches Manuscript with the Original Latin Version, Introduction and English Translation », *Transactions of the American Philosophical Society*, new series 47 / 5 (1957), p. 800.

<sup>2</sup> John Trevisa, *De Proprietatibus Rerum*, II, ii (*Middle English Dictionary*, Ann Arbor, Michigan : University of Michigan Press, 1954-, sv *premisses*).

<sup>3</sup> Lydgate, *Pilgrimage of the Life of Man*, v. 10717-18 (*Middle English Dictionary*, sv *premisses*).



employant les paires *futura / praeterita* (« ce qui va se produire / ce qui s'est produit ») et *futurum / praeteritum* (« le temps à venir / le temps passé »).

Une simple consultation du *Middle English Dictionary* permet d'établir que les équivalents moyen-anglais *future / preterite* semblent relativement rares, en particulier *future*. Le terme *preterite* se trouve dans à la fois dans le Prologue de la Bible wycliffienne, ainsi que dans le traité *The Ayenbite of Mercy*, où à chaque fois il exprime un contraste explicite avec le présent.

Jusqu'à présent, nous n'avons examiné que des importations par Chaucer de termes techniques déjà présents dans l'original latin de Boèce, ou (plus rarement) suggérés par la traduction en moyen-français de Jean de Meung. Chaucer inclut également dans sa traduction un certain nombre de termes qui accompagnent le déroulement du débat boécien tout en définissant fermement le genre auquel il appartient.

Le débat qui se déroule entre Boèce et Philosophie est un dialogue didactique dont l'Antiquité latine, éprise de maïeutique platonicienne, nous a laissé de nombreux exemples. Le genre du débat fleurit bien évidemment encore au Moyen Age, tant en langue latine qu'en vernaculaire.<sup>1</sup> Il peut prendre différentes formes, depuis le « parlement » au cours duquel plusieurs intervenants font entendre leur vue sur un point donné, jusqu'au dialogue scolaire destiné à enseigner grâce aux saintes vertus de la répétition quelques points de doctrine ou de théologie. Chaucer n'hésite pas une seconde avant de qualifier le dialogue entre Boèce et Philosophie. Ce débat est une *disputesoun*,<sup>2</sup> dont tous les aspects se découvriront peu à peu à Boèce. Chaucer naturalise ici le terme latin *disputatio*, déjà présent dans l'original latin, à l'instar de Jean de Meung chez qui Boèce réclame à

---

<sup>1</sup> Sur ce point et les différentes catégories du genre, voir W. A. Davenport, « Patterns in Middle English Dialogues », dans *Medieval English Studies Presented to George Kane*, sous la dir. d'E. D. Kennedy, R. Waldron et J. S. Wittig, Woodbridge : D. S. Brewer, 1988, pp. 127-145.

<sup>2</sup> *Boèce*, V, prose 1, l. 27

Philosophie *toutes les parties de [s]a disputaison*. Ce terme désigne ailleurs chez Chaucer principalement le débat universitaire, comme dans le *Franklin's Tale : to clerkes lete I al disputison* (v. 890) ou dans le *Nun's Priest's Tale* (B 3238). Le verbe *disputen* est associé à un docteur en Sorbonne dans le fragment C du *Romaunt of the Rose* (v. 6764). *Disputesoun* ne désigne qu'une seule fois la simple dispute entre pairs, dans le *Merchant's Tale : Bitwixen freendes in disputesoun* (E 1474).

La *disputatio* est l'un des termes utilisés pour désigner les débats universitaires. Au XIV<sup>e</sup> siècle encore, selon le modèle des siècles précédents, le maître a deux fonctions : il doit enseigner, c'est-à-dire lire avec ou à ses étudiants les œuvres au programme, mais également participer ou présider à des débats publics, au cours desquels il est débattu d'un problème.<sup>1</sup>

Même l'enseignement des textes au programme débouche sur un débat : lors des lectures ordinaires, le maître lit un passage du texte, en

---

<sup>1</sup> On trouve une description canonique des méthodes d'enseignement employées à l'université dans Jacques Le Goff, *Les Intellectuels au Moyen Age*, Paris : Seuil, 1985, pp. 100-104 ; des précisions supplémentaires sont apportées par James A. Weisheipl, « Curriculum of the Faculty of Arts at Oxford in the Early Fourteenth Century », *Mediaeval Studies*, 26 (1964), 143-185. Gordon Leff fournit en outre une récapitulation claire et précise des différents termes usités pour désigner les différents types de cours, de diplômes et d'examens, cf. *Paris and Oxford Universities in the Thirteenth and Fourteenth Centuries. An Institutional and Intellectual History*, New York : John Wiley & Sons, 1968, pp. 182-184, ainsi que la partie « The Regulations of the Faculties » dans le chapitre « The Curriculum » pp. 137-181. L'ouvrage de référence sur l'histoire de l'université d'Oxford, institution avec laquelle Chaucer entretenait semble-t-il des liens privilégiés, est actuellement la série de volumes *The History of the University of Oxford*, sous la dir. de J. I. Catto et Ralph Evans, Oxford University Press, 1984-. Les deux premiers volumes (*I. The Early Oxford Schools* et *II. Late Medieval Oxford*) décrivent en détail la naissance et le fonctionnement de l'institution ainsi que sa production intellectuelle. L'influence des méthodes orales d'enseignement sur les milieux littéraires est explorée entre autres par James J. Murphy, « Rhetoric and Dialectic in the Owl and the Nightingale », dans *Medieval Eloquence : Studies in the Theory and Practice of Medieval Rhetoric*, sous la dir. de J. J. Murphy, Berkeley : University of California Press, 1978, pp. 198-230.

éclaire le contenu, puis en tire un résumé, et finalement soulève les questions ou problèmes présents dans le texte. Cette partie des *questiones* était probablement celle où le matériau était le plus original. La capacité d'isoler et de débattre des *questiones* était le fait du maître. En effet, les cours prononcés par les candidats-bacheliers ne comportaient pas ce segment.

Lors des disputations quodlibétiques, qui se tenaient deux fois par ans, la discussion était générale, et chacun était libre de soumettre ou de débattre des questions ou problèmes de son choix. Le débat était présidé par un maître, qui prononçait dès le lendemain la *determinatio*, c'est-à-dire la solution du problème. Dans le cas des disputes ordinaires, la *determinatio* était également prononcée par le maître, souvent après un délai après la fin des débats.

Tous ces termes techniques sont utilisés par Chaucer dans sa traduction du texte de Boèce. Bien entendu, le terme *questio* est déjà présent chez Boèce, et calqué par Chaucer. Parfois pourtant, le terme *questioun* est introduit dans la traduction :

Than seide sche, 'this is, quod sche, **the olde questioun of the purveance of God**. And Marcus Tullius, whan he devyded the divynaciouns, (that is to seyn, in his book that he wrot of dyvynaciouns, he moevede gretly this questioun ; and thou thiself hast ysought it mochel and outrely and longe. But yit ne hath it nat ben **determined ne isped** fermely and deligently of any of yow. [...] For I axe whi thou wenest that thilke resoun of hem that **assoilen this questioun** ne be nat speedful inow ne sufficient.<sup>1</sup>

(Boèce) de providentia querela [...] dissoluta [...] illa solventium rationem

(Jean de Meung) l'ancienne question de la pourveance de dieu [...] determinee [...] solent le neu de ceste question

Jean de Meung avait lui aussi choisi de rendre le latin *de providentia querela* par l'ancienne question de la pourveance de dieu, et la glose *determinee*, qu'il ajoute au texte latin, prouve que ce choix fait partie d'une stratégie globale de traduction.

L'expression *assoilen this questioun* traduit le latin *illa solventium rationem*. Une fois de plus, Chaucer suit Jean de Meung,

<sup>1</sup> Boèce, V, prose 6, ll. 1-9, 24-26.

qui parle de ceux qui *solent le neu de ceste question*. L'expression *assoilen a question* est utilisée dans ce même sens universitaire de « résoudre un problème » par John Trevisa dans son *Dialogus inter dominum et clericum* qui fait office de prologue à sa traduction en anglais du *Polychronicon* de Ranulph Higden, puisque le seigneur y déclare *þes question and doute ys esy to assoyle*, auquel le clerc réplique plus tard par *þe reson mot stronde bot hyt be assoyled*.<sup>1</sup>

On le voit, le vocabulaire introduit par Chaucer pour définir les modalités du dialogue entre Boèce et Philosophie est celui de la dispute universitaire. En de nombreuses occasions, Chaucer emprunte le pas à Jean de Meung, et procède aux mêmes naturalisations que lui. Ainsi, Chaucer utilise des termes de logique dont il ignorait probablement le statut de néologisme en anglais. Il emploie le mot *premisses*, ainsi que le doublon *porisme-corollarie*.

Ces innovations dont il faut relativiser l'audace sont coutumières dans les traductions vernaculaires du XIV<sup>e</sup> siècle : on a vu la pratique novatrice de Nicolas Oresme, qui fut suivi par les autres traducteurs de Charles V. On peut estimer que l'introduction de termes techniques dans le courant de l'argumentation était inévitable dans un traité tel que la *Consolation*. Mais Chaucer va plus loin que ces simples innovations lexicales. En fait, il transforme Boèce en candidat bachelier, comme le prouve une des répliques du dialogue :

Unnethes knowe I the sentence of thy questioun, so that I ne may nat yit answeere to thy demandes.<sup>2</sup>

Les termes employés dans le texte latin sont *sententiam rogationis* et *inquisita*, et sont traduits par Jean de Meung par *la sentence de ta demande* et *tes enqueste*. Or dans ce cas, Chaucer utilise *questioun*, par collocation je pense avec *sentence*, et transforme ainsi le sens général de la réplique. Boèce s'insurge : on lui pose à lui étudiant un problème général trop complexe, il ne peut donc répondre aux

1 « Trevisa's Original Prefaces on Translation : A Critical Edition », édition établie et commentée par Ronald Waldron, dans *Medieval English Studies Presented to George Kane*, ll. 48, 96, p. 290, 291.

<sup>2</sup> Boèce, I, prose 6, ll. 30-32.

interrogations de son maître. Le choix de la *quaestio*, du thème du débat revenait en effet au maître, tandis que le bachelier devait prouver qu'il était capable de répondre tant aux objections du public qu'à celles de son maître.

La transmutation de ce dialogue en un débat universitaire est suggérée dans la traduction par Jean de Meung et le commentaire savant par Nicholas Trevet. Cette transformation n'est pas surprenante sous la plume de *Clopyngnel*,<sup>1</sup> ancien étudiant de la faculté des arts de Paris. Quant à Nicholas Trevet, le soin qu'il apporte à la rédaction de son commentaire et l'éventail des techniques auxquelles il recourt prouvent qu'il considère véritablement la *Consolation* comme un texte susceptible d'être étudié à l'université.<sup>2</sup> Chaucer parachève ce processus en systématisant l'emploi du vocabulaire du débat universitaire. Il me semble que le signe ultime de cette transformation est la façon dont il définit les lieux d'enseignements de la philosophie antique au Livre I, prose 1. Dans le texte latin, Philosophie précise en effet que Boèce a été nourri aux études éléatiques et académiques : *Eliaticis atque Achademicis studiis innutritum*. Visiblement un peu désarçonné par cette avalanche de références antiques, Jean de Meung se contente de calquer l'expression par *norris es estudes eleatiques et academianz*, sans élucider le moins du monde ces deux noms quasi-barbares. Il est donc probable que Chaucer en ce point s'est tourné vers les commentaires dont il disposait pour pouvoir éclaircir ce point. Nicholas Trevet énonce doctement :

Elée est une cité de Grèce dans laquelle ou près de laquelle Aristote étudia, et donc ses études sont dites éléatiques ; l'Académie est une cité de Grèce où il y avait de nombreux tremblements de terre et donc Platon la choisit

<sup>1</sup> Le *Roman de la Rose* est cité explicitement dans *Cleanness* (v. 1057) : « Clopyngnel, in the compas of his clene Rose » (*Poems of the Pearl Manuscript*, édités et annotés par Malcolm Andrew et Ronald Waldron, University of Exeter Press, 1996, p. 155), preuve que la réputation de Jean de Meung était acquise jusque dans les cercles du nord de l'Angleterre.

<sup>2</sup> Pierre d'Ailly élaborait sur la *Consolatio* un « commentaire par questions » qui prouve qu'il utilisa le traité comme lecture de cours, cf. Marguerite Chappuis, *Le Traité de Pierre d'Ailly sur la Consolation de Boèce*, Amsterdam : B. R. Grüner, 1993, p. 175.

pour y étudier, afin que ses disciples, par peur, se détournent du désir et de tous les autres vices. Par conséquent, ses études étaient dites académiques.<sup>1</sup>

J'ai volontairement calqué de manière ambiguë l'expression *studia sua* par « ses études ». Chaucer, lui, précise *noryssed in the studies or scoles of Eleaticis and Achademycis*. Chaucer choisit seul d'introduire cette précision.

Il convient de méditer un instant cette glose presque silencieuse. Chaucer souhaite probablement éviter une ambiguïté à laquelle la traduction de Jean de Meung n'échappe pas : les termes *estude* ou *studie* ont déjà en effet été employés (au singulier) par les deux traducteurs dans la toute première phrase de la *Consolation*, pour traduire *studio* au sens de zèle ou occupation agréable. L'expression latine était *studio florente*, rendue chez Chaucer par *in florysschyng studie*, et traduite chez Jean de Meung par *en mon estude flurissant*. L'entrée *studie* du *Middle English Dictionary* donne bien en 1.a. « zèle » ou « application » pour le mot au singulier, comme par exemple chez Gower : *Protheus [...] His studie sette upon this werk*, (« Protée s'attela à cette tâche », *Confessio Amantis*, Livre V, v. 3090).

Chaucer, en introduisant *or scoles*, tient donc à préciser que son original latin parle bien d'un lieu d'enseignement.<sup>2</sup> S'agit-il dans l'esprit de Chaucer d'une école primaire ou d'une université ? On sait qu'au Moyen Âge, c'est par le terme de *studium* que sont désignés les

<sup>1</sup> *Elis est civitas Grecie in qua uel iuxta quam studiunt Aristoteles et ideo studia sua dicuntur Eliatica. Achademia fuit ciuitas Grecie in qua frequenter fiebat terre motus et ideo eam elegit Plato ad studendum, ut discipuli sui pre timore a libidine et aliis viciis cessarent et ideo studia sui dicebantur Achademica.*

<sup>2</sup> Je m'inscris ici en faux contre l'interprétation de ce doublet proposée par Machan, qui considère que « studies is used in the sense 'application of mind to the acquisition of learning', while scoles refers to 'the doctrine or teaching of a master' — i.e. a school of thought [...]. It is impossible to determine if Chaucer regarded these semantic distinctions as more important than the alliteration » (*Techniques of Translation*, pp. 36-37). En ce point Machan ne se réfère qu'à l'*Oxford English Dictionary*, qui est d'un assez faible secours. Il me semble par ailleurs que Chaucer se soit assez peu préoccupé d'ornementation allitérative dans le *Boèce*.

établissement universitaires, et parfois par le terme de *studium generale*, le terme *universitas* désignant en effet à l'époque toute corporation ou communauté, pas nécessairement « universitaire ».<sup>1</sup> On a d'autre part présent à l'esprit l'écolier du *Prioress's Tale*, qui semble inlassablement arpenter la ville « en direction de l'école ». Etant donné le faible état d'avancement des études du petit martyr, la première idée serait de distinguer entre *studie* (établissement universitaire) et *scole* (école primaire). Dans ce cas, la glose de Chaucer peut équivaloir à un constat d'ignorance : Chaucer ignore la nature des établissements en question. La glose serait alors une simple précision discrète du sens général de *studie* en ce point précis du texte.

Lorsque Chaucer utilise ailleurs le terme *studie*, c'est pratiquement uniquement dans le cadre de l'enseignement universitaire : il désigne ainsi les lectures du Docteur en Physique, les études du clerc d'Oxford, le bureau du magicien d'Orléans, illustre ville universitaire.<sup>2</sup> *Studie* est avec la prédication l'une des deux occupations du Franciscain,<sup>3</sup> et l'on sait la place des ordres savants dans les villes universitaires anglaises. Dans le prologue au *Clerk's Tale*, *studie* est employé en conjonction avec *sophisme*,<sup>4</sup> or les *sophismata* désignent précisément les disputes de logique pure auxquelles les étudiants de la Faculté des arts d'Oxford devaient se livrer à titre d'exercice régulier.<sup>5</sup> Dans la langue vernaculaire courante du XIV<sup>e</sup> siècle, le terme de « sophisme » ou « sophiste » prend un tour tout aussi péjoratif qu'en français moderne, il suffit pour s'en convaincre de parcourir les entrées du *Middle English Dictionary*.

---

<sup>1</sup> Sur ce dernier point et l'usage concurrent des termes *studium* et *studium generale*, voir Gordon Leff, *Paris and Oxford Universities in the Thirteenth and Fourteenth Centuries. An Institutional and Intellectual History*, New York : John Wiley & Sons, 1968, pp. 3, 16-17.

<sup>2</sup> *General Prologue*, A 438, 303 ; *Franklin's Tale*, D 1124, 1207, 1214.

<sup>3</sup> *Summoner's Tale*, D 1818-1819.

<sup>4</sup> *Clerk's Prologue*, E 5.

<sup>5</sup> Voir entre autres J.A. Robson, *Wyclif and the Oxford Schools. The Relation of the 'Summa de ente' to scholastic debates at Oxford in the later fourteenth century*, Cambridge : Cambridge University Press, 1961, p. 15.

*Studie* désigne bel et bien un établissement universitaire ou des études supérieures dans l'esprit de Chaucer. Le terme de *scole*, qui le glose, a un sens en fait équivalent, comme le prouvent les occurrences de ce terme dans le *Prioress's Tale*. L'école y est *a litel scole of Cristen folk*, et n'accueille que des enfants (*Children that lerned in that scole*). L'âge du petit martyr, qui fréquente l'école, est clairement mentionné (*A litel clergeon, seven yeer of age, / That day by day to scole was his wone*). L'enfant est jeune et ses connaissances élémentaires (*this litel child, his litel book lernynge, / As he sat in the scole at his prymer*).<sup>1</sup>

Il est systématiquement précisé que l'enfant est jeune, que l'école est petite, et l'on peut se demander s'il s'agit alors d'une précision qui a trait au nombre d'élèves ou au niveau d'étude.

Mis à part ces mentions, *scole* chez Chaucer a parfois un sens figuré, presque toujours ironique (la Prieure parle le français d'après l'école de Stratford et dans le *Miller's Tale* on danse d'après l'école d'Oxford),<sup>2</sup> mais le sens principal est celui de l'établissement universitaire. Si l'on y regarde de plus près, le terme est en fait alors utilisé sous la forme *in scole*, et ce dans le *Summoner's Tale* et dans *Nun's Priest's Tale*. Dans les deux cas, l'expression *in scole* désigne semble-t-il une dispute universitaire.<sup>3</sup>

En fait, cette expression *in scole* dérive d'une formule latine, *in scolis*, employée dans les statuts même des universités de l'époque. Dès 1263, il est mentionné dans les statuts de l'université d'Oxford que les étudiants étaient censés durant un an répondre à un certain nombre de questions *in scolis* ou *in parviso*. Les historiens s'accordent à penser qu'il s'agit là de spécifications de lieux, sans pour autant savoir précisément en quoi consistait précisément le fameux parvis.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> *Prioress's Tale*, B 495, 498, 503-504, 516-517.

<sup>2</sup> *General Prologue*, A 125 ; *Miller's Tale*, A 3329.

<sup>3</sup> *Summoner's Tale*, D 2186 ; *Nun's Priest's Tale*, B 3237.

<sup>4</sup> Voir J. M. Fletcher, « The Faculty of Arts », dans *The History of the University of Oxford*, vol. 1, p. 379, qui précise que cette expression était familière aux rédacteurs de la Bible wycliffienne.



L'ameublement et la disposition des écoles, c'est-à-dire des salles utilisées pour les disputations sont également l'objet de diverses spéculations.<sup>1</sup>

Quoi qu'il en soit, le terme de *quaestio in scolis* est extrêmement important pour l'organisation du cursus universitaire médiéval. L'université actuelle d'Oxford a d'ailleurs retenu dans ses statuts cette règle que pour être valides les examens doivent se dérouler « in schools ».

Il est évident que pour les disciples de Wycliffe traducteurs de la Bible, le terme *scole* supplante finalement celui de *studie* pour désigner l'enseignement supérieur. Les deux exemples qui vont suivre proviennent des épîtres de Jérôme, qui rejetait ouvertement le savoir païen en faveur de la vraie science donnée par le Christ. Lors de la principale révision et de l'élaboration de la version dite tardive de la Bible wycliffienne,<sup>2</sup> la doctrine de Platon, modèle d'humilité, n'est plus enseignée dans *the stodies of Achademye* mais dans *the scoles of Achademye*<sup>3</sup> :

(1<sup>ère</sup> rédaction) he that in Athenys was a mayster and myȝti, and whos doctrine the **stodies** of Achademy perfitly sowneden.

(2<sup>e</sup> rédaction) he that was maistir and myȝty in Athenes, and whos doctryne the **scoles** of Achademye perfitly sowneden.

De la même manière, lorsqu'il s'agit de qualifier Jean et donc de rendre *indoctus* en moyen anglais, les premiers rédacteurs se contentèrent du simple calque *untaught*. En revanche, les seconds

<sup>1</sup> Sur ce point, voir W. A. Pantin, « The Halls and schools of medieval Oxford : an attempt at reconstruction », dans *Oxford Studies presented to Daniel Callus*, Oxford : Clarendon Press, 1964, 31-100.

<sup>2</sup> Sur les dates et circonstances de rédaction de ces deux versions, on peut consulter outre l'introduction à l'édition par Forshall et Madden citée ci-après l'ouvrage de Sven Fristedt, *The Wycliffe Bible. Part I*, Stockholm : Almqvist & Wiksells, 1953, pp. 141-146.

<sup>3</sup> *The Holy Bible containing the Old and New Testaments, with the apocryphal books, in the earliest English versions made from the Latin Bible by John Wycliffe and his Followers*, éditée par Josiah Forshall & Frederic Madden, Oxford, Oxford University Press, 1850, vol. 1, p. 61.

rédacteurs choisirent d'expliciter cette construction par *in scolys* (la terminaison en *-ys* n'est probablement pas inspirée du latin, c'est ici comme dans le reste du texte la marque dialectale classique du pluriel) :

(Préface de saint Jérôme) Iohannes rusticus, piscator, indoctus.

(1<sup>ère</sup> rédaction) Chirl Jon fissher is vntau3t.

(2<sup>e</sup> rédaction) Joon was a lewde fishere, and vntau3t **in scolys**.<sup>1</sup>

Ces traducteurs de la Bible avaient à cœur de faire de Platon, présenté par Jérôme comme un modèle d'humilité, un enseignant universitaire qui accepte d'abandonner le confort de son université d'origine (et l'on sait les migrations fréquentes des universitaires médiévaux), ou bien d'insister sur le fait que Jean, pêcheur inculte, qui n'était pas allé à l'université, était capable de prêcher efficacement la parole divine.

C'est là en effet tout l'argument du préfacier de la Bible wycliffienne, qui condamne comme hérétique l'obligation de suivre de nombreuses années d'études universitaires avant de gagner le droit d'étudier la Bible :

But alas! alas! alas! the moost abomynacioun that euer was herd among cristen clerkis is now purposid in Yngelond, bi worldly clerkis and feyned religiouse, and in the cheef vniversitee of oure reume, as manye trewe men tellen with greet weylyng. This horrible and deuelis cursednesse is purposid of Cristis enemyes and traytouris of alle cristen puple, that no man schal lerne dyuynite, neither hooly writ, no but he that hath doon his fourme in art, that is, that hath comendsid in art, and hath ben regent tweyne 3eer aftir, this wolde be ix. 3eer either ten bifore that he lerne hooly writ, aftir that he can comunly wel his gramer, thou3 he haue a good witt, and traueile ful soore, and haue good fynding ix. either x. 3eer aftir his gramer. This semith vtirly the deuelis purpos, that fewe men either noon schulen lerne and kunne Goddis lawe.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *The Holy Bible [...] by John Wycliffe and his Followers*, vol. 1, p. 65. Le texte latin de l'épître de saint Jérôme est extrait du CD-Rom *Cetedoc Library of Christian Latin Texts (CLCLT-3)*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain : Brepols, 1996.

<sup>2</sup> *The Holy Bible [...] by John Wycliffe and his Followers*, vol. 1, p. 51.

Ces modifications dans la traduction des épîtres de Jérôme furent donc introduites pour renforcer le propos du préfacier, qui on le sait ne tarit pas en injures contre les hérétiques et les mécréants d'Oxford en particulier, qui sont figurés sous les traits de sodomites buveurs de sang.<sup>1</sup> Aucune attaque ne devait être épargnée — on retrouve là l'un des arguments de Wycliffe, pour qui l'université est un lieu de perdition, où les mauvais prêtres se rendent lorsqu'ils n'osent plus entretenir leur maîtresse dans leur paroisse :

pei gon to scole & faren wel of mete & drenk & reste & studien wiþ þe cuppe & strumpatis.<sup>2</sup>

En glosant *studie* par *scole*, Chaucer précise donc bien que Boèce est un ancien étudiant.

\*

\*   \*

Pour quelles raisons donc Chaucer s'efforce-t-il de transformer le dialogue quasi-platonicien entre Boèce et Philosophie en un débat universitaire, du moins sur la forme ?

Plusieurs hypothèses sont admissibles. Plusieurs chaucériens dont Richard Utz ont mis en avant les probables liens intellectuels entre Chaucer et Ralph Strode, fellow de Merton.<sup>3</sup> Chaucer, bien que n'ayant jamais étudié à l'Université, aurait ainsi été en contact relativement étroit avec ce milieu intellectuel et ses controverses violentes. J. A. W. Bennett démontre par ailleurs la grande familiarité

<sup>1</sup> *The Holy Bible [...] by John Wycliffe and his Followers*, vol. 1, pp. 51-52.

<sup>2</sup> F. D. Matthew, (ed.), *The English Works of Wyclif, hitherto unprinted*, Early English Text Society, original series 74, 1880, 2<sup>e</sup> édition 1902, p. 156 (« The Office of Curates », chap. 22). Voir également le chapitre 14 du *De Officio Pastoralis* qui contient de nombreuses attaques contre les institutions universitaires, et où abondent les occurrences de *studie(s)*, *scole*, *in scole* et *in scolis* (pp. 427-428).

<sup>3</sup> Voir Richard Utz, *Literarischer Nominalismus im Spätmittelalter. Eine Untersuchung zu Sprache, Charakterzeichnung und Struktur in Geoffrey Chaucers Troilus and Criseyde*, Francfort : Peter Lang, 1990, en particulier pp. 54-59.

de Chaucer avec le vocabulaire technique de l'institution universitaire, ainsi qu'avec l'habitat des étudiants.<sup>1</sup>

Une autre hypothèse peut être élaborée à partir des travaux de W. Courtenay, qui a bien démontré la vitalité de la vie intellectuelle de Londres au cours de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup> Il resterait toutefois à établir que Chaucer, probablement né en 1340, fut pris dans ce tourbillon doctrinal dès son enfance.

Plus sérieuse est l'hypothèse d'une filiation littéraire, Chaucer se plaçant en héritier de Jean de Meung. Pierre-Yves Badel a démontré qu'au cours de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les écrivains francophones faisaient de moins en moins allusion au *Roman de la rose*, et de plus en plus à la personne de Jean de Meung, lui conférant même le titre de « maistre Jean de Meun ». <sup>3</sup> Avant même donc que n'éclate la retentissante querelle du *Roman de la Rose*, la production littéraire de Jean de Meung voyait ainsi son statut rehaussé. Le renom de sa traduction de la *Consolation de Philosophie* crût d'autant plus que les souverains français du siècle suivant, Jean le Bon mais surtout Charles V (1338-1380), lancèrent et encouragèrent tout un programme de traductions savantes en langue vernaculaire.

Or, les travaux de Serge Lusignan ont prouvé que la production de Nicolas Oresme, traducteur de Charles V, dépasse le cadre d'un simple projet de traduction.<sup>4</sup> Ses traductions de textes d'Aristote, en particulier, sont abondamment glosées. Dans le *Livre du ciel et du*

<sup>1</sup> Voir J. A. W. Bennett, *Chaucer at Oxford and Cambridge*, Oxford : Clarendon Press, 1974.

<sup>2</sup> Voir « The London studia in the fourteenth century », *Medievalia et Humanistica. Studies in Medieval and Renaissance Culture*, 13 (1985), 127-141.

<sup>3</sup> Pierre-Yves Badel, *Le Roman de la Rose au XIV<sup>e</sup> siècle. Etude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980, p. 68.

<sup>4</sup> Serge Lusignan étudie tout particulièrement les stratégies d'établissement du français comme langue de science dans « La topique de la translatio studii et les traductions françaises de textes savants au XIV<sup>e</sup> siècle », *Traduction et traducteurs au Moyen Age*, sous la dir. de Geneviève Contamine, Paris : Presses du CNRS, 1989.

*monde*, la glose dépasse en volume le texte de départ ; dans la *Politiques*, le volume de glose équivaut à la moitié du texte d'origine.<sup>1</sup> Il convient peut être de relativiser les conclusions de Lusignan au vu des précisions que Jacques Verger apporte sur la « diglossie » médiévale : il rappelle en effet que les textes traduits à l'initiative de Jean le Bon puis de Charles V

tout en relevant de la culture savante, n'étaient [...] pas ceux qui étaient couramment étudiés dans les écoles. C'était en particulier le cas de ceux d'Aristote qui ne représentaient qu'un aspect bien particulier de son œuvre, assez peu diffusé à l'université, mais particulièrement susceptible d'intéresser directement les hommes de pouvoir.<sup>2</sup>

Il demeure cependant que les méthodes de glose employées par Nicolas Oresme entre autres participent de la même technique que les commentaires de type universitaire, même si elles sont appliquées en français à des textes absents des programmes universitaires. Ce faisant, Nicolas Oresme se fait le champion de la langue française, selon lui tout aussi capable que le latin de servir de vecteur de savoir.

Dans le Prologue à son *Traité sur l'Astrolabe*, Chaucer reprend on le sait pratiquement tous les arguments avancés par Oresme : nécessité d'explicitier le savoir dans les langues maternelles, définition du latin comme langue maternelle des Latins, etc.<sup>3</sup> En outre, Chaucer emploie dans le *Boèce* une technique de traduction et de glose proche de celle d'Oresme plutôt que de celle de Jean de Meung (explicitation silencieuse des termes difficiles ou techniques, gloses plus longues

<sup>1</sup> « In Du Ciel et du monde the commentary interspersed throughout is more voluminous than the text [...]. Roughly, the proportion of commentary to text in *Les Politiques* is about one half that in *Du Ciel*. » Cf. Nicole Oresme, *Le Livre du ciel et du monde*, édité par Albert D. Menut, Londres : University of Wisconsin Press, 1968, p. 15.

<sup>2</sup> Jacques Verger, *Les Gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Age*, Paris : PUF, 1997, p. 12.

<sup>3</sup> Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris : Vrin, 1986, p. 163. Elargissant ses conclusions sur les modes de la *translatio studii*, et leur diffusion hors de la seule France, Lusignan remarque que le prologue du *Traité sur l'Astrolabe* de Chaucer présente certains arguments identiques à ceux des traducteurs de Charles V.

pour expliquer des points historiques ou mythologiques), et cette méthode est même reflétée par endroits dans la mise en page des manuscrits du *Boèce*.<sup>1</sup> L'alternance de rubriques Texte / Glose est en effet courante dans les manuscrits d'Oresme et de ses confrères traducteurs français. Cette méthode est d'ailleurs reprise par Nicholas Love et explicitée dans son prologue de traducteur au *Mirrou of the Life of Christ* :

Fais attention, lecteur de ce livre écrit en anglais comme suit, parce que partout où se trouve placée dans la marge la lettre N, ce sont là les mots du traducteur ou du compilateur en anglais plutôt que ceux rencontrés dans le livre écrit, selon l'opinion commune, par le vénérable docteur Bonaventure en latin, et intitulé *De la méditation sur la vie du Christ*. Et chaque fois que l'on atteint finalement les mots de ce docteur, on rencontre dans la marge la lettre .B.<sup>2</sup>

John Trevisa, gigantesque traducteur, quasi-contemporain de Chaucer, reprit à son compte moult arguments de ce mouvement français de revendication, et les développa en particulier dans son *Dialogus inter dominum et clericum*, déjà mentionné plus haut. Dans ce débat, Trevisa naturalise pratiquement tous les termes techniques de la *disputatio* et le seigneur se moque des arguments médiocres du clerc, qui pourtant est si longtemps allé à l'école : *Hyt ys wonder þat*

<sup>1</sup> On sait que le manuscrit Cambridge University Library Ii.iii.21 donne pour chaque section le texte latin suivi de la traduction anglaise, avec dans la marge des annotations tirées de divers commentaires. Ce n'est pas à cet entrelardage que je fais allusion, mais à la méthode d'insertion par Chaucer de gloses dans le corps du texte : ces gloses sont parfois (pas systématiquement il est vrai) signalées par les rubriques *Glosa / Textus* ou *Glose / Texte*. Voir en particulier I, prose 4, ll. 72, 84, 288, 294 ; II, mètre 1, ll. 4, 7 ; II, prose 4, l. 14 ; III, mètre 10, ll. 7, 11 ; V, mètre 3, l. 26 ; V, mètre 4, ll. 15, 20. Ailleurs, Chaucer emploie des amorces convenues : c'est-à-dire, autrement dit...

<sup>2</sup> *Attende lector huius libri prout sequitur in Anglico scripti quod vbicunque in margine ponitur litera .N. : verba sunt translatoris siue compilatoris in anglico praeter illa que inferuntur in libro scripto, secundum communem opinionem, a venerabili doctore Bonauentura in latino de meditacione vite christi. Et quum peruenitur ad processum et verba eiusdem doctoris inferitur in margine litera .B.* Cf. Samuel Workman, *Fifteenth-Century Translation as an Influence on English Prose*, Princeton : Princeton University Press, 1940.

*pou makest so feble argementys and hast ygo so long to scole.*<sup>1</sup> La violence de l'affrontement justifie par avance l'évolution sémantique de « quolibets » : certaines expressions, telles *bis reson is worpy to be plunged in a plod and leyd in pouþer of lewednes and of schame* sont clairement insultantes par l'outrance qu'elles suggèrent.<sup>2</sup>

En Angleterre au XIV<sup>e</sup> siècle, le savoir universitaire est à la fois remis en question par les tenants du lollardisme et revendiqué à leur propre compte par certains défenseurs encore timides du statut de la langue anglaise. La vigueur de ce débat, ainsi que les espoirs et les craintes qu'il suscitait, expliquent peut-être pourquoi Chaucer n'a eu d'autre choix que de faire massivement entrer le vocabulaire universitaire dans sa traduction du *Boèce*. C'est au moment précis où de nombreux termes de la vie universitaire sont naturalisés en moyen anglais afin de servir un violent discours anti-universitaire que Chaucer procède aux mêmes importations. Adversaires zélotes et laudateurs intéressés inventent simultanément le même vocabulaire, et se trouvent donc réunis dans leur maniement de la langue.

---

<sup>1</sup> « Trevisa's Original Prefaces on Translation », ll. 127-128, p. 292.

<sup>2</sup> « Trevisa's Original Prefaces on Translation », ll. 93-94, p. 291. Le sens de *plod*, flaque ou creux dans le sol, est malheureusement trop vague pour que l'on comprenne la nature exacte de la pulvérisation prédite par le seigneur : « cet argument est digne d'être jeté à terre et vulgairement et honteusement pulvérisé ».